

Recommandations pour des dispositifs qui soutiennent la différenciation pédagogique

R11. Varier l'organisation des modalités de travail pour mieux accompagner les élèves

Une diversité d'organisation, entre collectif, groupe et individuel, permet aux enseignants de moduler leur positionnement et le degré de responsabilité des élèves. Les travaux de groupes et/ou les travaux individuels peuvent ainsi accorder aux enseignants une disponibilité, en les libérant momentanément de la gestion collective de la classe, et leur permettent d'accompagner un ou quelques élèves qui ont besoin d'un guidage renforcé.

Par exemple, à un moment de la journée, après un temps collectif, un dispositif de consolidation des apprentissages tel que le « plan de travail », offre à l'enseignant la possibilité de mener un atelier dirigé auprès d'un petit groupe d'élèves dont il a perçu des difficultés pendant la séance. Ce type d'atelier, issu de la culture de l'école maternelle, permet à l'enseignant un accompagnement ajusté aux besoins des élèves grâce aux interactions constructives du petit groupe. Dans le même temps, avec leur propre « plan de travail », les élèves qui ne participent pas à l'atelier dirigé travaillent à leur rythme, en réalisant les exercices dont ils peuvent choisir l'ordre et le rythme de résolution. Cependant, laisser aux élèves le choix du degré de difficulté de la tâche n'est pas efficace pour l'apprentissage. Le temps accordé à cette organisation atelier dirigé/plan de travail doit être court, d'autant que certains élèves sont seuls face à la tâche. De retour en collectif, les enseignants doivent s'assurer que les connaissances travaillées dans les petits groupes ou en individuel sont suffisamment construites ou solidifiées pour une avancée collective des apprentissages.

Quel que soit le dispositif, l'enseignant veille à ce que tous les élèves soient confrontés à une variété de tâches dont des tâches complexes (avec une entrée par compétences), plus stimulantes que les tâches simples (centrées sur une technique).

R12. Travailler à plusieurs enseignants pour accorder une attention plus fine à tous les élèves

Favoriser une différenciation pédagogique peut consister à faire en sorte que des enseignants travaillent à plusieurs avec les mêmes élèves. Des modalités de travail existent alors, relevant d'un co-enseignement ou d'une co-intervention. Elles gagnent à être mises en œuvre dans leur diversité, selon les besoins repérés par les enseignants.

Co-enseigner consiste à partager, à deux enseignants au moins, un même espace-temps : soit les deux enseignent en même temps ; soit l'un enseigne, l'autre aide ; soit les deux aident, le tout dans la même salle de classe. Co-intervenir fait plutôt référence à un mode de division du travail, les lieux et les objectifs n'étant en effet pas obligatoirement communs aux deux enseignants. Cette division peut prendre la forme d'ateliers, d'une séparation du groupe-classe en deux sous-groupes ou de la mise en place d'un groupe d'élèves identifiés dans le cadre d'une aide externalisée.

Le co-enseignement, en posant pour principe que les enseignants sont conjointement responsables des objectifs d'apprentissage à atteindre, atténue les risques de déconnexion des élèves des apprentissages collectifs. En effet, pour ajuster leurs interventions, les deux enseignants doivent penser et construire ensemble les enjeux des apprentissages et leur organisation, dès leur travail de préparation effectué en amont des séances. Le co-enseignement est de ce fait très bénéfique du point de vue des professeurs qui co-observent, co-produisent et co-analysent leurs pratiques respectives. Cette pratique constitue alors un vecteur efficace de développement professionnel.

Pour que le co-enseignement soit efficace, sa mise en œuvre doit être régulière. Partager le travail plusieurs fois par semaine est un gage de réussite. Cependant, toutes les situations d'apprentissage ne nécessitent pas la mise en place d'un co-enseignement : des choix de priorités sont donc à opérer, au sein de l'équipe enseignante, et plus particulièrement d'un cycle.

La co-intervention peut, quant à elle, être efficace avec des groupes restreints d'élèves en difficulté, sous conditions de pratiques ayant fait leurs preuves (par exemple un enseignement porté sur les stratégies d'apprentissage et soutenu par des interactions plus nombreuses entre les élèves et l'enseignant et entre les élèves eux-mêmes, centrées sur les savoirs). En revanche, des risques existent, notamment des risques de stigmatisation parce qu'un ou quelques élèves de la classe sont séparés du groupe-classe. On repère aussi des risques de consolidation des écarts de niveaux entre les élèves parce que se développent des systèmes parallèles entre la classe et le groupe externalisé. Ces systèmes parallèles ont alors pour conséquences :

- Le risque, pour quelques élèves, d'être exposés à des savoirs déconnectés de ceux de la classe. En effet ce qui est fait hors de la classe est souvent très différent de ce qui est fait en classe. Pendant ce temps-là, les apprentissages en classe se poursuivent et les élèves du groupe externalisé en sont privés ;
- Le risque de ne pas reconnecter les apprentissages effectués dans le groupe externalisé avec ceux de la classe. C'est souvent aux élèves eux-mêmes de faire le lien entre les deux espaces ; or, plus un élève éprouve des difficultés, moins il est en mesure d'opérer ces liens seul ;
- Le risque pour les élèves de se voir proposer des situations de plus en plus simples, au sein d'un regroupement homogène d'élèves avec des difficultés ; or, quand les situations sont trop simples, les élèves ont peu d'occasions de progresser.

R13. Faire coopérer les élèves pour favoriser l'acquisition de savoirs et de compétences relationnelles

Un travail coopératif dans un groupe (de 2 à 5 élèves) est bénéfique à chacun de ses membres : les réussites des uns favorisent les réussites des autres, les différences de chacun sont alors force d'apprentissage. Mais, pour qu'un travail coopératif existe, la tâche réalisée par le groupe doit résulter d'un apport de chaque individu dans le collectif. L'efficacité de cette forme de travail repose sur une organisation structurée, avec des responsabilités fonctionnelles, sociales et cognitives partagées.

Un apprentissage est donc nécessaire, dans un temps suffisamment long, dont le but consiste à amener les élèves à améliorer leurs relations sociales. Les interactions entre élèves sont donc à privilégier dans la mesure où elles permettent de construire, ensemble, des connaissances et des compétences et d'en approfondir la maîtrise. Les enseignants doivent veiller, dans leur organisation, à ce que les élèves disposent d'un temps de réflexion sur le fonctionnement de leur groupe.

L'enseignant a un rôle déterminant dans cette forme de travail coopératif : il observe, écoute, stimule la réflexion et ajuste ses actions.

R14. Regrouper temporairement un petit nombre d'élèves autour d'un même besoin

Composer un groupe réduit d'élèves sur un temps spécifique est bénéfique aux apprentissages si ce groupe est composé autour d'un besoin commun, décelé par l'enseignant. La constitution de ce groupe repose donc sur l'évaluation préalable d'une compétence précise (cette évaluation peut consister en une observation des élèves en situation ou de leurs productions, pas nécessairement d'une évaluation écrite formalisée). Le groupement doit être flexible et réévalué en fonction des progrès des élèves, pour éviter la stigmatisation et la démotivation. Les temps en groupes homogènes gagnent à être réguliers, mais leur existence limitée. Ils disparaissent dès qu'ils ne sont plus nécessaires. De plus, ils doivent rester nettement inférieurs au temps en groupe-classe hétérogène.

R15. Organiser un tutorat entre élèves pour que l'élève tuteur et l'élève tutoré en bénéficient

Le tutorat est un dispositif de guidage des élèves qui ont des difficultés afin qu'ils puissent s'engager cognitivement dans des activités. L'intervention d'un élève tuteur est en effet un moyen de répondre aux obstacles rencontrés par un élève tutoré. Cette intervention (re)sollicite ou complète, de manière moins formelle que celle d'un enseignant en groupe-classe, des aspects encore non maîtrisés d'apprentissages déjà effectués dans le collectif de la classe. La recherche montre cependant que si les bénéfices ne sont pas systématiques pour les élèves tutorés, ils le sont pour les élèves tuteurs. Le tutorat permet en effet au tuteur, parce qu'il lui offre des occasions d'explicitation, de consolider le degré de maîtrise des savoirs et savoir-faire qu'il transmet.

Il est donc important que les élèves tuteurs bénéficient d'une préparation pour accompagner les tutorés pour que chacun y tire avantage. Le binôme tuteur/tutoré gagne aussi à être constitué en fonction d'une compatibilité d'aptitudes et d'attitudes entre les élèves.